



*Bureau du Coordonnateur résident des  
Activités Opérationnelles du Système des Nations Unies pour le Développement*

LE FONDS CENTRAL D'INTERVENTION D'URGENCE DES NATIONS UNIES ALLOUE 1.5  
MILLIONS DE DOLLARS POUR RENFORCER LES PROGRAMMES D'AIDE AUX REFUGIES  
SAHRAOUI EN ALGÉRIE

(Alger, 22 Juillet 2009)

Le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies, Monsieur John Holmes, a alloué 1.5 millions de dollars pour renforcer les programmes d'urgence d'assistance à près de 90.000 réfugiés Sahraoui parmi les plus vulnérables en Algérie.

Une évaluation effectuée en début d'année a montré que les taux de malnutrition parmi les bénéficiaires sont de l'ordre de 18% et plus de la moitié des femmes se trouvant dans les camps près de Tindouf souffrent d'anémie. Bien que les programmes fournissant à la population réfugiée l'aide en nourriture à travers le Programme Mondial Alimentaire (PAM) des Nations Unies soient relativement bien financés, les programmes complémentaires couvrant d'autres secteurs souffrent de déficits de financement qui compromettent le bien-être des réfugiés.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) a lancé un appel d'environ 6.03 millions de dollars pour assister les réfugiés Sahraouis en Algérie, mais à ce jour, seuls 44% (soit 2.66 millions de dollars) ont été couverts. L'UNHCR consacre ses efforts sur une population de l'ordre de 90.000 réfugiés Sahraoui parmi les plus vulnérables qui se trouvent dans les camps de Tindouf situé au sud-ouest de l'Algérie. Ces programmes d'assistance incluent le maintien d'une assistance alimentaire et non alimentaire complémentaires répondant aux besoins des réfugiés.

Les fonds du CERF seront répartis par le Coordonnateur Résident du système des Nations Unies en priorité aux programmes de secours aux réfugiés. Les fonds du CERF assignés au programme d'assistance aux réfugiés sahraouis en l'Algérie font partie d'environ 55 millions de dollars octroyés par le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies au travers d'un processus de soutien aux programmes de situation d'urgence insuffisamment financés à travers le monde. Un total de 75 millions de dollars a été réparti entre quatorze pays en février 2009, pour les programmes en déficit de financement. Les allocations bi - annuelles d'urgence sont basées sur une combinaison des besoins humanitaires d'urgence associés à une analyse de niveaux de financement des programmes humanitaires.

Les acteurs humanitaires de la République Démocratique du Congo avec près de 10 millions de dollars, ont reçu la plus grande allocation. Les agences se trouvant en République Démocratique de Corée et au Zimbabwe recevront des allocations de 9 millions de dollars par pays. Les agences humanitaires au Kenya recevront 8 millions de dollars et les partenaires humanitaires au Tchad et en Ethiopie recevront 6 millions de dollars chacun tandis que les programmes de République Centrafricaine recevront 2.8 millions de dollars et ceux des acteurs humanitaires d'Erythrée recevront 1.5 millions de dollars d'allocation. Et enfin pour terminer, les agences humanitaires en Guinée recevront 1.2 millions dollars et à Djibouti 1 million de dollars.

C'est la première fois que les organismes humanitaires en Algérie recevront des fonds du CERF, qui a été créé en 2006 pour aider les Agences à répondre rapidement soit à de nouvelles situations humanitaires d'urgence soit là où la situation se dégrade. Environ, 69 pays ont maintenant bénéficié des fonds du CERF. Le Gouvernement

algérien contribue régulièrement chaque année depuis 2006 au CERF faisant ainsi de l'Algérie un des pays donateurs. Depuis sa création, plus de 100 Etats membres et donateurs du secteur privé ont contribué pour 1.5 milliards de dollars au CERF.

« Ce financement du CERF, dira Mr Mamadou Mbaye, Coordonnateur du système des Nations Unies en Algérie, contribuera sans aucun doute à l'amélioration des conditions de vie difficiles des réfugiés».